

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

#### Arrêté du 3 octobre 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

NOR : ECED0825873A

Le secrétaire d'Etat chargé de l'emploi,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6111-1 et L. 6412-1 ;

Vu le décret n° 2005-545 du 26 mai 2005 plaçant la Commission nationale de la certification professionnelle auprès du ministre chargé de la formation professionnelle ;

Vu l'arrêté du 14 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du 7 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ;

Vu l'avis de la Commission nationale de la certification professionnelle en date du 10 octobre 2008,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les certifications ci-dessous énumérées sont enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation, du niveau et de la durée.

NIVEAU	INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
V	Agent de sécurité et de prévention incendie.	344t	5 ans	CREFOPS.
V	Agent de sécurité en sûreté (ADSS).	344t	2 ans	CABINET S'WAY.
IV	Installateur de systèmes de génie climatique (BTM).	227s	5 ans	ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS (APCM).
IV	Peintre en bâtiment (BTM).	233s	5 ans	ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS (APCM).
IV	Secrétaire technique, option santé et option cadre de vie.	324	5 ans	UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES.
IV	Esthéticienne animatrice de SPA.	336t	1 an	EMA.
III	Responsable de service local d'infrastructure.	230r	5 ans	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. – ARMÉE DE TERRE. – ÉCOLE SUPÉRIEURE ET D'APPLICATION DU GÉNIE (ESAG).
III	Gestionnaire paie et administration du personnel.	315t	5 ans	GROUPEMENT DES PROFESSIONNELS DE PAIE ET DE GESTION.
III	Responsable technique d'exploitations sonores.	323	5 ans	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DU SON (CFPMS).
III	Vendeur conseil en voyages d'affaires et de tourisme.	334w	5 ans	GROUPE AFT-IFTIM.

NIVEAU	INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
III	Coiffeur (brevet de maîtrise).	336t	5 ans	ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE METIERS (APCM).
II	Graphiste concepteur. – Directeur artistique.	132 g	2 ans	ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARTS GRAPHIQUES ET D'ARCHITECTURE INTÉRIEURE (ESAG PENNINGHEN). INSTITUT SUPÉRIEUR TEXTILE D'ALSACE (ISTA).
II	Chef de produits textiles.	241p	5 ans	
II	Négociateur en objets d'art et de décoration.	310m	5 ans	EAC CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN ÉCONOMIE, ART ET COMMUNICATION.
II	Chef de projet en système d'information.	326n	5 ans	CONCEPTION ET MAINTENANCE DE LOGICIELS (CML).
II	Formateur-consultant.	333p	5 ans	SIPCA.
I	Manager d'entreprise.	310p	5 ans	ÉCOLE FRANÇAISE DE GESTION COMMERCIALE (EFGC).
I	Manager en opérations immobilières et urbaines.	312n, 341	5 ans	CCI DE MARSEILLE. – PROVENCE. – EUROMED MARSEILLE ÉCOLE DE MANAGEMENT.
I	Directeur administratif et financier.	313p	5 ans	INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES COMPTABLES ET FINANCIÈRES (IHECF).

**Art. 2.** – Les certificats de qualification professionnelle ci-dessous énumérés sont enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation et de la durée.

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle	CODE NSF	DURÉE	ORGANISME DÉLIVRANT la certification professionnelle
Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers.	214r	5 ans	CPNE EN AGRICULTURE.
Ouvrier docker.	311	5 ans	UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE LA MANUTENTION DANS LES PORTS FRANÇAIS.

**Art. 3.** – A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 14 juin 2006 susvisé, l'intitulé de l'organisme est modifié comme suit :

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle	ORGANISME délivrant la certification professionnelle (arrêté du 14 juin 2006)	ORGANISME délivrant la certification professionnelle (modifié)
Administrateur d'entreprise culturelle.	AGENCE RHÔNE-ALPES DE SERVICE AUX ENTREPRISES CULTURELLES (ARSEC).	NOUVELLE AGENCE CULTURELLE RÉGIONALE RHÔNE-ALPES (NACRE).

**Art. 4.** – A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 janvier 2008 susvisé, l'intitulé de l'organisme est modifié comme suit :

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle	ORGANISME délivrant la certification professionnelle (arrêté du 16 janvier 2008)	ORGANISME délivrant la certification professionnelle (modifié)
Concepteur-rédacteur.	ASSOCIATION FORCOM SUP DE CRÉATION. – ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CRÉATIFS EN COMMUNICATION.	Groupe ESC LILLE.
Directeur artistique.	ASSOCIATION FORCOM SUP DE CRÉATION. – ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CRÉATIFS EN COMMUNICATION.	Groupe ESC LILLE.

**Art. 5.** – A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 7 août 2008 susvisé, l'intitulé des certifications est modifié comme suit :

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle (arrêté du 7 août 2008)	INTITULÉ DE LA CERTIFICATION professionnelle (modifié)	ORGANISME délivrant la certification professionnelle
Infographiste.	GRAPHISTE-INFOGRAPHISTE.	ÉCOLE BRASSART.
Installateur de systèmes électroniques de sécurité.	MAINTENICIEN DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ.	LYCÉE TECHNIQUE RÉGIONAL RASPAIL. – GRÉTA GEPS.

**Art. 6.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République.

Fait à Paris, le 3 octobre 2008.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :  
*La déléguée adjointe à l'emploi  
et à la formation professionnelle,*  
F. BOUYGARD